



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 21 juin 2021 à 21 h 27 et à laquelle sont présents monsieur le maire François Veilleux, madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux et messieurs les Conseillers Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau, sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents : Monsieur Serge Vallée, directeur général et Mme Mélissa Rodrigue, assistante-greffière

Le quorum est constaté

OUVERTURE

La séance est ouverte à 21 h 27.

ORDRE DU JOUR

R-2021-06-7074 : Adoption de l'ordre du jour

Considérant l'ordre du jour suivant rédigé par l'assistante-greffière sur demande verbale du Maire :

1. Constat du Quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. Embauche d'un journalier parcs, loisirs et aréna;
4. Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
5. Approbation du changement #28 – Construction du nouvel aréna
6. Période de questions;
7. Tout autre sujet si le Conseil est complet et y consent;
8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par Monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour préparé par l'assistante-greffière soit adopté tel que rédigé.

R-2021-06-7075 : Embauche d'un journalier parcs, loisirs et aréna

CONSIDÉRANT QUE suite à la mise en candidature au poste de journalier parcs, loisirs et aréna, plusieurs candidatures ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'embauche a eu lieu et que Monsieur Jérôme Maheux répondait aux critères demandés;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande unanimement son embauche;

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bolduc,
Appuyé par Monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité;





SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2021 (suite)

QUE la Ville de Beauceville embauche monsieur Jérôme Maheux au poste de journalier parcs, loisirs et aréna;

QUE M. Serge Vallée, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'embauche.

R-2021-06-7076 : Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauceville souhaite ajouter des jeux d'eau sur le plateau sportif ;

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bolduc;
Appuyé par Monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville autorise la présentation du projet des jeux d'eau au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Beauceville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre ;

QUE la Ville de Beauceville désigne Monsieur François Langevin, directeur des sports et loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

R-2021-06-7077 : Approbation de changement #28 – Construction du nouvel aréna

CONSIDÉRANT la demande de changement #28 par Honco Bâtiment d'Acier pour la fourniture de 2 poignées à verrouillage électronique pour le secteur de rangement des équipements, le tout augmentant le prix total de 924.00\$ excluant les taxes ;

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Giroux;
Appuyé par Monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville approuve la demande de changement #28 ;

QUE M. François Langevin, directeur des loisirs, soit autorisé à signer tout document relatif à l'autorisation de changement au nom de la Ville ;

QUE le montant soit payé à même le règlement d'emprunt No 2018-398.

Période de questions

LEVÉE DE LA SÉANCE





SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2021 (suite)

R-2021-06-7078 : Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Bernard Gendreau ;
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Mélissa Rodrigue, Assistante-greffière

